



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1830

Attribution de subventions à trois associations (Dopp Fiction, L'ornithorynque, Jazz sur les places) pour un montant total de 12 000 euros, pour l'organisation d'évènements culturels

Direction des Evénements et Animation

**Rapporteur** : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

**SEANCE DU 7 JUILLET 2022**

LISTE DES DELIBERATIONS AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 30 JUIN 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION PUBLIEE LE : 18 JUILLET 2022

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme POPOFF Sophia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LÉGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, M. KIMELFELD, M. DEBRAY, Mme POPOFF, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. HUSSON (pouvoir à M. GODINOT), Mme ZDOROVITZOFF (pouvoir à Mme DE LAURENS), Mme PRIN (pouvoir à M. VIVIEN), Mme BOUAGGA (pouvoir à Mme CABOT), Mme GEORGEL (pouvoir à Mme PERRIN), M. KEPENEKIAN (pouvoir à Mme GAILLIOUT), M. REVEL (pouvoir à Mme DELAUNAY)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1830 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A TROIS ASSOCIATIONS (DOPP FICTION, L'ORNITHORYNQUE, JAZZ SUR LES PLACES) POUR UN MONTANT TOTAL DE 12 000 EUROS, POUR L'ORGANISATION D'EVENEMENTS CULTURELS (DIRECTION DES EVÉNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 22 juin 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon porte une ambition forte en matière de politique publique culturelle, avec plusieurs objectifs inscrits au plan de mandat :

- soutien à la création artistique et culturelle ;
- inspiration et émancipation par des parcours d'éducation artistique et culturelle et le développement des pratiques artistiques amateurs ;
- échanges et coopérations à Lyon, en France, en Europe et dans le monde.

Trois associations ont sollicité l'aide de la Ville pour des activités d'animations culturelles événementielles. Ces projets, présentés en détail dans ce rapport, correspondent à la politique culturelle mise en place par la Ville en faveur du soutien à la création artistique et à la diffusion des œuvres.

Les subventions sont proposées en fonction d'appréciation sur la valeur artistique des demandes et l'effort des structures pour s'adresser à tous les publics dans leurs diversités, à travers des actions culturelles de différentes natures. Toutes justifient d'un intérêt communal. Les trois structures présentées ici s'inscrivent dans la politique culturelle de la Ville et partagent exigence artistique et transmission aux publics, favorisant ainsi une approche diversifiée et soucieuse du partage des savoirs et des arts.

### **DOPP FICTION**

Dopp Fiction est un label de musique fondé en fin d'année 2018, sous forme associative. Basée sur les Pentes de la Croix-Rousse et spécialisé dans la musique, la vidéo et l'évènementiel, cette association souhaite également s'engager au sein de la vie de quartier en proposant des actions en faveur de ces habitants.

Ses objectifs sont:

- faciliter l'accès aux jeunes souhaitant découvrir le milieu des cultures urbaines par l'organisation de stages, d'initiations et de temps de rencontre avec des acteurs de ce secteur ;
- impulser une nouvelle dynamique en proposant des événements culturels, originaux et accessibles à tous ;
- permettre aux adhérents de se développer et se promouvoir lors de représentations scéniques et par divers projets artistiques.

L'association souhaite organiser et animer une scène ouverte dans un lieu atypique du quartier de la Croix-Rousse, le terrain Tacot, situé rue Louis Thévenet à Lyon 4<sup>ème</sup>. Deux dates sont retenues pour la tenue de cet événement : le samedi 25 juin et le samedi 22

octobre 2022. L'objectif est d'offrir l'accessibilité d'une scène aux artistes, chanteurs, musiciens, danseurs et comédiens désirant se produire devant un public.

Les passages scéniques dureront entre 5 et 15 minutes par artistes/groupes. En fonction du nombre de participants, plusieurs passages ou des créneaux plus longs pourront être proposés.

À l'issue de leur prestation scénique, un petit lot sera remis aux artistes en guise d'encouragement et de remerciement pour leur participation.

Cet évènement sera animé par un animateur micro, qui en plus de présenter les artistes, assurera l'ambiance tout au long de la journée, en proposant au public des jeux et diverses animations.

L'association sollicite une subvention de 5 000 euros pour l'organisation de cette manifestation, dont le budget prévisionnel s'élève à 10 650 euros.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation au plan social et culturel, je vous propose d'allouer une subvention de 2 500 euros à l'association DOPP FICTION pour l'organisation de cet évènement.

## **L'ORNITHORYNQUE**

L'association L'Ornithorynque, dont le siège social est situé au 114 Montée de la Grande Côte à Lyon 1<sup>er</sup>, organise la 16<sup>ème</sup> édition du festival La Grande Côte en Solitaire, du 9 au 11 septembre 2022.

L'Ornithorynque a pour but la création, la production et la promotion de spectacles vivants toutes disciplines confondues en France et à l'étranger, la promotion d'artistes en France ou à l'étranger, l'organisation de rencontres culturelles avec des artistes de pays différents, l'impulsion et l'encadrement de projets éducatifs et pédagogiques dans les milieux scolaires, socio-éducatifs et associatifs. L'association gère également durant l'année un lieu de résidence pour solistes.

Créé en 2007, le festival La Grande Côte en Solitaire défend le solo dans sa forme intimiste et grand public, et propose sur 2 à 3 jours une programmation riche et pluridisciplinaire : théâtre, danse, musique, cirque, arts plastiques, etc.

C'est avant tout un coup de projecteur sur le solo, une expérimentation, de nombreuses créations et des cartes blanches données à des artistes.

Implanté sur les pentes de la Croix Rousse, dans la Montée de la Grande Côte et l'amphithéâtre des Trois Gaules, le festival bénéficie d'un cadre exceptionnel qu'il contribue à valoriser. L'ensemble du site sur lequel se déroule l'évènement est classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, lieu chargé d'histoire et réputé pour sa vie culturelle, marqué par une mixité de population et de fortes disparités sociales et économiques.

Pour cette seizième édition, le festival s'étendra durant trois jours de la montée de la Grande Côte jusqu'à la montée des Carmélites, en passant par l'Amphithéâtre des Trois Gaules. Une yourte sera implantée de nouveau sur l'esplanade de la Grande Côte.

A travers cette manifestation, l'association souhaite :

- offrir des spectacles variés de qualité accessibles à tous ;
- sensibiliser le public au projet d'expérimentation autour du « solo » ;
- réunir toutes les générations et catégories socioculturelles autour de plusieurs pratiques artistiques dans le 1<sup>er</sup> arrondissement de Lyon.

En 2021, une subvention de 6 000 euros de la Ville de Lyon a été votée pour l'organisation de cet évènement, par la délibération n° 2021/712 du Conseil municipal des 25 et 26 mars 2021.

Cette année, l'association sollicite une subvention de 8 000 euros allouée à l'organisation du festival la Grande Côte en Solitaire, dont le budget prévisionnel s'élève à 37 270 euros.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation au plan social et culturel, je vous propose d'allouer une subvention de 6 000 euros à l'association L'Ornithorynque pour l'organisation de cet événement.

### **JAZZ SUR LES PLACES**

L'association Jazz sur les places, dont le siège social est situé au 54 rue Saint Georges à Lyon 5<sup>e</sup>, organise la 13<sup>ème</sup> édition du festival de Jazz sur les places, Lyon festival, du 11 au 18 septembre 2022, sur la place Benoît Crépu dans le 5<sup>e</sup> arrondissement.

Créée en 2010, l'association Jazz sur les places a pour principal objet de créer un festival de jazz dans le quartier Saint-Georges de Lyon afin de fédérer les habitants et acteurs économiques autour d'événements festifs. Les deux autres objectifs sont de promouvoir la création lyonnaise - tout en invitant les artistes français et internationaux, ainsi que le quartier Saint-Georges en proposant des visites contées.

Cette année, l'association propose onze concerts gratuits, une scène ouverte, un ciné concert payant au cinéma le Comoedia, un festival off dans des établissements du quartier, et des concerts déambulatoires. L'idée étant de démocratiser le jazz en le proposant à un large public. La scène sera également offerte au conservatoire de Lyon.

Cet événement permet donc à un public divers - passionné et curieux – d'appréhender les différents courants de la musique jazz grâce à des têtes d'affiche et des groupes locaux.

La Ville de Lyon souhaite soutenir le projet afin de :

- faire découvrir au public lyonnais la richesse de la musique jazz à travers une programmation artistique de qualité ;
- mettre en avant les associations travaillant sur un aspect de la culture jazz à Lyon ;
- mettre en avant des artistes confirmés mais aussi en soutien en début de carrière ;
- fédérer les habitants autour d'un événement musical et festif.

En 2021, l'association a reçu une subvention de 1 500 euros de la Ville de Lyon pour l'organisation de cet événement, par délibération n° 2021/1121 du 30 septembre 2021.

Cette année, l'association sollicite une subvention à hauteur de 7 000 euros. Le budget prévisionnel de cette manifestation s'élève à 41 100 euros.

En raison de l'intérêt que présente cette manifestation au plan social et culturel, je vous propose d'allouer une subvention de 3 500 € à l'association Jazz sur les places pour l'organisation de cet événement.

Les subventions présentées dans le tableau du délibéré seront créditées au compte des associations selon les procédures comptables en vigueur et les modalités suivantes :

- un acompte de 60 % peut être versé suite à l'approbation de la présente délibération ;

- Le solde de la subvention sera versé au plus tôt un mois après la transmission des documents se rapportant au dernier exercice clos précédent celui sur lequel s'est porté la subvention, à savoir :
  - o le bilan et le compte de résultat certifiés ;
  - o le (s) rapport (s) du commissaire aux comptes le cas échéant ;
  - o un rapport d'activité ;
  - o le ou les procès-verbaux de l'Assemblée générale.

Si ces évènements devaient être annulés en raison notamment de l'épidémie de Covid-19, les associations pourront tout de même bénéficier d'une partie de la subvention correspondant aux frais effectivement décaissés pour la préparation de leur évènement, sur présentation des justificatifs de ces dépenses.

Vu la délibération n° 2021/712 du Conseil municipal des 25 et 26 mars 2021 ;

Vu la délibération n° 2021/1121 du Conseil municipal du 30 septembre 2021 ;

Vu l'avis du Conseil des 1<sup>er</sup>, 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> arrondissements ;

Oùï l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

### **DELIBERE**

- 1- Les subventions, pour un montant global de 12 000 euros, sont allouées aux associations précitées et réparties conformément au tableau ci-dessous :

DOPP FICTION	2 500 €
L'ORNITHORYNQUE	6 000 €
JAZZ SUR LES PLACES	3 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>12 000 €</b>

- 2- La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, sur le code service 10230, programme EVENCULT, opération AUTCULT, ligne de crédit n° 43985, nature 65748

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET